

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
direction départementale de l'**agriculture** et de la **forêt**

Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
à

service : de L'Economie Agricole

Monsieur Jacques MARET
"La Levée"

autre référence : PP/JG

17450 ST-LAURENT de la PREE

autre référence :

dossier suivi
par : M. PETITEAU

poste : 6012

LA ROCHELLE, le **21 MAI 1996**

objet : **OPERATION ZONALE AGRI-ENVIRONNEMENT**
Conversion à l'agriculture biologique

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, copie de la décision d'acceptation du contrat que vous avez souscrit dans le cadre de l'opération zonale **Agri-Environnement : Conversion à l'agriculture biologique**.

Cette décision est accompagnée d'une annexe ; vous devez y indiquer la date du début d'engagement, la signer puis en adresser un exemplaire à l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (le second vous étant destiné).

A la réception de ce document, la procédure de paiement pourra être enclenchée.

J'attire votre attention sur le fait qu'en cas de non respect des engagements pendant la durée du contrat, soit cinq ans, la totalité des primes perçues devra être reversée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Départemental
de l'Agriculture et de la Forêt,

Pour le Directeur Départemental
de l'Agriculture et de la Forêt
L'Ingénieur en Chef du C. E. F.

pièces jointes : Décision d'acceptation du contrat (1 ex.)
Annexe à la décision d'acceptation (2 ex.)

J. P. LECHANTRE